

Damgan. Un coup de pouce de 10 000 € pour la restauration du moulin de Kervoyal

Le 28 avril 2019, les ailes du moulin de Kervoyal étaient tombées. Alors pour les remplacer, l'Association pour la restauration du patrimoine damganais s'est démenée pour réunir les fonds, jusqu'à recevoir 10 000 € du Club des mécènes du patrimoine de Bretagne, vendredi 14 octobre 2022.



Gaël Hardy, président du Club des Mécènes du patrimoine de Bretagne, remet un chèque de 10 000 € pour la rénovation du Moulin de Kervoyal, à Patrick Perron président de l'association pour la restauration du patrimoine Damganais.

Le 28 avril 2019, les ailes du moulin de Kervoyal de Damgan ([Morbihan](#)) étaient tombées. Alors pour les remplacer, l'[Association pour la restauration du patrimoine damganais](#) s'est démenée, en s'inscrivant tout d'abord à la Fondation du patrimoine. On a rempli des dossiers, et c'est là qu'on a obtenu 10 000 €, retrace Patrick Perron, le président de l'association damganaise. Une attribution qui est passée par l'obtention du label de la Fondation du patrimoine en 2020, puis par une sélection, celle du Club des mécènes en 2021. Donc cela a été très rapide, a souligné Patrick Perron, vendredi 14 octobre 2022.

Des racines et des ailes

[Lire aussi : une visite au moulin de Kervoyal](#)

Alors, à compter de mai 2023, on refait le dessous de la chapelle qui fait partie de la couverture, et à la mi-juillet, les quatre ailes du moulin de Kervoyal seront mises en place, informe Patrick Perron. C'est l'entreprise de Pascal Guilbaud, charpentier du bord de Logne (Loire-Atlantique), qui se chargera du chantier de ces ailes. Il faut trouver le bois de chêne de 9 m de long, pour les grandes parties. J'ai lancé la commande en juin dernier, et je devrais réussir à avoir le bois en décembre. Après quinze jours de travail pour la préparation, il suffira d'une journée avec une grue et une nacelle, pour installer les ailes.

Patrick Perron a déclaré que la venue du Club des mécènes du patrimoine de Bretagne est un honneur et une reconnaissance pour notre patrimoine. Pour cette subvention très conséquente de 10 000 €, nous vous remercions de nous permettre de sauver le moulin de Kervoyal ». Un président qui n'a pas manqué de rappeler également le soutien apporté par la municipalité de Damgan, l'aide du Conseil départemental du Morbihan, les dons des artistes, et la vente des pains au bénéfice de cette restauration. Désormais, le moulin de Kervoyal représente des racines et des ailes pour Damgan.

Gaël Hardy, président du Club des mécènes du patrimoine de Bretagne, qui regroupe 18 entreprises, a poursuivi : Beaucoup de ces entreprises ont une partie de leur activité dans la restauration, la valorisation et la transmission du patrimoine. Notre but est de faire travailler les entreprises artisanales bretonnes. Et nous sommes très heureux quand on se rend compte des conséquences heureuses de nos décisions. Alors, un grand bravo pour votre enthousiasme et votre engagement dans ce projet. Vous faites partie de ces gens que nous admirons.